

# ANNEXE : CONVENTION DE MANDAT DE GESTION

N° OSIRIS : | || || || || || || || || || || || || || || | DATE DE RECEPTION : | || |**/**| || |**/**| || || || |

**CADRE RESERVE A L’ADMINISTRATION /NE RIEN INSCRIRE**

Je soussigné (A) Madame, Monsieur :

Né(e) le à :

:

Demeurant à :

Mandant agissant en qualité de

Si représentant d’une personne morale :

Représentant de :

Ayant son siège à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n’êtes pas le représentant légal) : **désigne comme mandataire** (B) Madame/Monsieur

Né(e) le : , à :

demeurant à

Si représentant d’une personne morale :

Représentant de :

Ayant son siège à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n’êtes pas le représentant légal) :

**Qui accepte le mandat** au titre de l’aide à l’accompagnement à la plantation dans le cadre du Pacte en faveur de la haie et de la planification écologique 2024

Pour,

* Constituer, déposer et suivre mon dossier de demande d’aide à l’investissement à la plantation ;
* Réaliser les actions suivantes :
	+ Diagnostics ;
	+ Consultation des fournisseurs pour les commandes de plants ;
	+ Montage des dossiers ;
	+ Dépôts des dossiers au service instructeurs ;
	+ Attribution des aides liées à l’investissement à la plantation ;
	+ Suivi des travaux relatifs au projet ;
	+ Suivi de l’entretien les trois années suite à la plantation.

L’aide sera versée sur le compte bancaire du mandataire qui devra redistribuer les fonds sous forme de service au mandataire.

En cas de résiliation par l’une ou l’autre des parties du présent mandat, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt d’Occitanie

Service régional agriculture et agroalimentaire

697 avenue Etienne Mehul CS 90077 34 078 MONTPELLIER CEDEX 3

et prendra effet huit jours après la date de réception de la résiliation**.**

Je demeure responsable de l’ensemble des engagements relatifs à l’aide précisée ci-dessus notamment du remboursement des sommes indûment perçues. Je m’engage à

- déclarer les linéaires de haies ou de parcelles contenant des alignements d’arbres intraparcellaires sur la déclaration PAC.

- réaliser la déclaration de plantation dans Telapac lors de déclaration PAC suivant la plantation.

Date et signature du Mandataire (B)

A faire précéder de la mention

« lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Date et signature du Mandant (A)

A faire précéder de la mention

« lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Il est rappelé que le mandat est personnel ; il n’est ni cessible ni transmissible. Pièces à joindre obligatoirement pour le mandataire et, en cas de mandat de paiement, pour les mandants signataires d’un mandat sous-seing privé :

Représentant d’une personne morale :

* Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d’identité
* Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne morale (si GAEC, pouvoir signé de l’ensemble des associés) et copie de la pièce d’identité.

Personne physique : Copie de la pièce d’identité.